

Ils veulent la Paix mais à l'Allemande

Deux grands discours politiques ont été prononcés, hier, à Berlin et de Vienne, qui vont entretenir pendant quelques jours les conversations de presse et peut-être de tribune. Un troisième discours, cadet de ces deux grands aînés, a été prononcé par von Kuhlmann, ministre des Affaires étrangères de Prusse : nos lecteurs en trouveront plus loin des extraits.

Si je dis que les deux harangues jumelles du chancelier d'Allemagne et du ministre commun des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, prononcées le même jour dans des circonstances pareilles, ont été concertées, n'entendez pas que les deux ministres se soient communiqué réciproquement leurs discours, comme font les orateurs à l'Académie. Je dis seulement qu'ils savaient parfaitement ce qu'ils disaient l'un et l'autre, et les raisons pour lesquelles ils disaient tous deux la même chose, différemment. Czernin entend fort bien que Hertling doit parler de brutalité parce que la mode est en ce moment à Berlin de satisfaire les pangermanistes enraillés, en négligeant les socialistes dociles, et Hertling sait du reste que Czernin doit parler, à Vienne, avec souplesse, pour calmer ses nations et ses peuples affamés de pain et de paix. C'est pourquoi l'accord sur le fond, qui n'a d'ailleurs pas été obtenu sans de longues contestations, se dissimule dans les deux discours sous les différences notables du ton.

Regardons au fond. Qu'y a-t-il et que nous proposent-ils ?

Ils nous disent d'abord que sur les questions concrètes et les affaires positives, frontières, sort des territoires occupés, évacuations, ils ne nous diront rien de précis, qu'ils s'en garderont même parce que les circonstances et la suite de la guerre pourraient les amener à conserver ce qu'ils seraient maintenant disposés à évacuer. Ceci est pour la Belgique, le Nord de la France et l'Italie.

Si l'on essaie d'aller plus loin on peut distinguer que les puissances centrales envisageraient une paix du statu quo d'avant la guerre à l'ouest, l'Alsace-Lorraine demeurant allemande, bien entendu : c'est ce qu'ils considèrent comme les concessions à l'Entente. Pour les questions orientales, la position est assez nouvelle. Hertling et Czernin nous apprennent à l'envi que ces affaires ne nous regardent plus, nous autres, gens d'Occident ; que nous avons renoncé à nous occuper parce que nous n'avons pas voulu venir au rendez-vous de Brest-Litovsk. Toutes ces questions seront donc réglées face à face entre l'Allemagne et l'Autriche, armées jusqu'aux dents, et la Russie désarmée. C'est-à-dire que l'Allemagne, à son gré, ou s'arrondira d'annexions étendues, ou s'enfermera d'un cercle d'Etats morcelés et vassaux.

La seule condition que nous souscrivions à ces préliminaires substantiels, les empires du centre se montrent impatients de conclure la paix et surtout de nous amener à en parler avec eux. Czernin est fort pressé d'engager à la-dessus une conversation préliminaire avec le président Wilson. Oublie-t-il que l'Amérique a déclaré la guerre à l'Autriche il y a deux mois seulement, sans griefs spéciaux et simplement par un besoin de logique et par le désir assez fier et noble de rendre plus nette et plus claire sa propre position dans la guerre ?

Conversation sur quoi ? puisque sur les conditions et solutions on est à mille lieues de s'entendre. Sur les principes ? On sait de reste que l'Allemagne les acceptera tous, d'où qu'ils viennent, et s'efforcera ensuite d'y accommoder ses avidités. Une conversation d'accord sur les principes, qui devient une bataille envenimée dès qu'on s'aperçoit que l'interlocuteur germanique est de mauvais foi dans l'application, c'est justement ce que nous venons de voir à Brest-Litovsk. Exemple peu encourageant.

En dépit de l'appareil méthodique et juridique par lequel ils se sont efforcés de suivre les 14 propositions du président Wilson, les ministres germaniques n'ont pas voulu nous dévoiler ce qu'ils appellent leurs « buts de guerre ». Mais ces discours, comme d'ailleurs tous les grands discours des hommes d'Etat, ont cependant une valeur précise : ils sont le témoignage d'une situation politique à un moment déterminé. C'est ce témoignage qu'il faut recueillir dans ces discours, et retenir.

UTILISONS la "houille bleue"

Le charbon de terre qui constitue — la guerre l'a démontré amplement — l'une des plus grandes richesses d'une nation et facteur le plus important de la civilisation actuelle, est d'un emploi tout à fait récent.

Paris ne reçut ses premiers bateaux de charbon qu'en 1774. L'essai ne fut pas très heureux, au dire des chroniqueurs de l'époque : « La malignité de ses vapeurs, nous rapporte Savary, et son odeur de soufre en dégoutèrent bientôt. »

Mais depuis, quelle transformation ! Citez-moi une industrie qui ne l'emploie pas ? Le charbon fournit des engrais à l'agriculture ; à la pharmacopée nombre de médicaments ; au chimiste ses plus belles couleurs ; il a donné à la guerre des explosifs puissants et l'art de la métallurgie n'a progressé que parallèlement aux développements de l'industrie houillère.

La fin du « Diamant noir »

Mais toutes choses ont leur revers. Le charbon s'est formé au sein des couches profondes du sol à une époque où l'atmosphère était riche en carbone et ce moment ne reviendra plus. La Terre qui meurt chaque jour a depuis longtemps arrêté la production de cette substance merveilleuse que nos amis les Anglais, toujours pratiques, ont surnommée le *Diamant noir*.

Or, une réserve que rien ne permet de renouveler ne saurait être, en aucun cas, considérée comme inépuisable, et notre consommation de charbon prenant avec le développement de l'industrie portée à son maximum d'intensité, une extension formidable, il y a lieu de se poser un problème terrible.

Quelles sont nos provisions ? Combien dureront-elles ? A la suite d'une série d'études sur les tremblements de terre et les explosions de grisou, j'ai été amené, il y a quelques années, à étudier ces questions et voici les conclusions auxquelles je suis arrivé.

A l'heure actuelle, la réserve en houille de notre sous-sol européen atteint environ 700 milliards de tonnes.

Dans ce nombre, l'Allemagne figure pour plus de la moitié (soit 416 milliards), l'Angleterre pour 193, la Russie pour 40 et nous arrivons presque aux derniers avec nos 19 milliards seulement.

La réserve des Etats-Unis atteint 780 milliards et celle de la terre entière 3.000 milliards de tonnes environ.

Cela paraît énorme de prime abord ; eh bien, en mettant les choses au mieux et à condition de ne pas intensifier l'emploi du charbon, nous aurons tout au plus dix siècles devant nous.

Evidemment c'est quelque chose, mais pour nous en particulier, il ressort des chiffres précédents que fatalement, et bien avant l'échéance de quelques siècles, nous serons de plus en plus tributaires de l'étranger.

De là cette impérieuse nécessité de faire flèche de tout bois, de trouver un succédané de la houille.

J'ai montré, dans un article récent, qu'une des meilleures solutions était basée sur l'emploi de la houille blanche, c'est-à-dire sur l'utilisation des chutes d'eau.

Etant donnée la lenteur des agents atmosphériques, pluies, vents, etc., la France ne sera pas nivelée avant des millions d'années ; nous avons donc du temps devant nous.

Mais à côté de cette force que la nature met à notre disposition, il en est une autre que nous avons — à mon sens — beaucoup trop négligée depuis un demi-siècle : le vent. Nous avons tout au plus le principe moteur aérien auquel je n'hésite pas à donner le nom de *houille bleue*.

Le « souffle d'Eole »

Autrefois, la France était admirablement pourvue de moulins à vent. Presque tous ont disparu. Pourquoi ? Parce que, en raison du développement industriel et de l'intensité des échanges, on a trouvé de plus en plus pratique d'employer la houille noire et de dévorer nos réserves.

Sans doute, nos anciens moulins à vent n'étaient pas idéaux. Le souffle d'Eole n'a jamais brillé en France par sa continuité et sa régularité : longues calmées, tempêtes violentes, mécanisme rudimentaire que nos ingénieurs n'ont pas su perfectionner ; autant de raisons qui ont contribué à le laisser l'antique objet moiré. N'empêche que certains pays n'ont pas dédaigné son appoint. Dans toute l'étendue de la Hollande, le touriste ébahi peut contempler des moulins à vent de toutes dimensions et qui sont employés à des usages divers.

Le travail total ainsi effectué se chiffre par des millions de chevaux-vapeur et c'est tout bénéfice.

Sans vouloir préconiser ce système primitif, il nous semble que des installations modernes parviendraient efficacement à donner à l'industrie française un surplus de force motrice fort appréciable. La roue antique peut être remplacée avantageusement par l'hélice, turbine aérienne à grand rendement et qui s'oriente d'elle-même, sous l'action du vent. Celui-ci objectera-t-on, ne souffle pas toujours ; c'est entendu, mais qui nous empêche de profiter des jours où il donne pour faire monter dans un vaste réservoir l'eau d'un bassin inférieur et constituer ainsi une chute d'eau artificielle dont l'emploi réglé fera tourner une dynamo. Peut-être obtiendrez-vous ainsi une force supérieure à vos besoins, mais alors vous pourriez recourir aux accumulateurs qui vous permettraient de capter l'énergie et de la mettre en bouteille.

Même en supposant une perte assez forte résultant de ces transmissions indirectes, je reste persuadé que l'énergie ainsi récupérée serait loin d'être négligeable. On sait, en effet, que le rendement maximum pour un moulin actionné par le vent a lieu lorsque le nombre de tours des ailes en une minute est double du nombre de mètres parcourus par le vent en une seconde. Or, un vent de force moyenne en nos régions, parcourt environ 10 mètres à la seconde et exerce une pression de près de 13 kilogrammes par mètre carré. Nous avons donc tous les éléments du calcul et nous voyons ainsi que la « houille bleue » pourrait, surtout dans la petite industrie, rendre de très gros services et nous aider à économiser notre charbon.

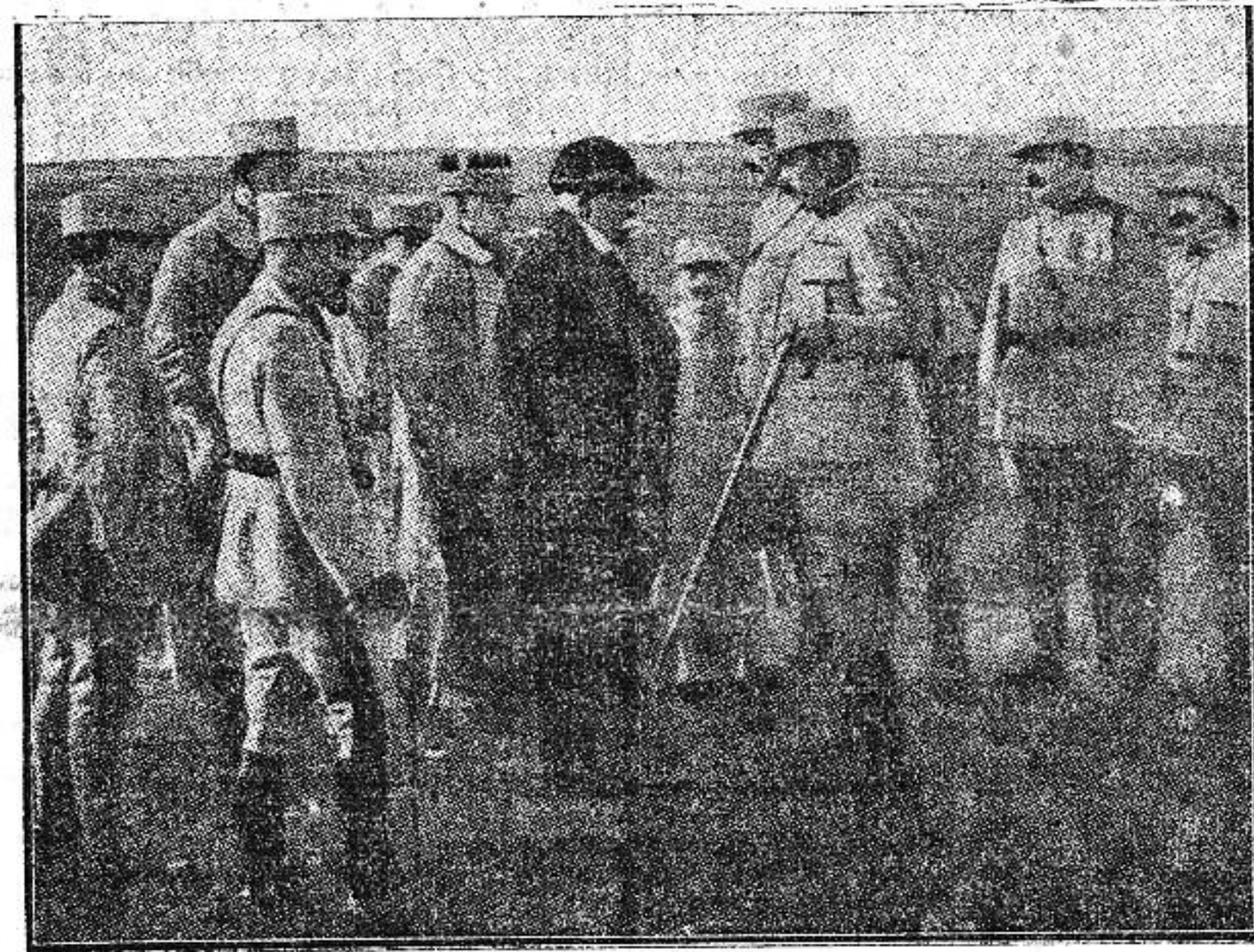
Abbé Th. MOREUX,
Directeur de l'Observatoire de Bourges.

IL N'Y A QU'À L'ARRIÈRE que l'on parle de l'offensive

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Front français, 25 Janvier. — Certains disent : « Les Allemands continuent à drainer leurs régiments sur leurs lignes de rocade. Il y a ce qui vient de Russie, ce qui vient d'Italie, ce qui vient de l'intérieur. Il y a les bonnes troupes et les mauvaises, celles qui marcheront et celles qui l'on poussera. Il y a celles que l'on a choyées depuis des mois, à qui l'on a donné des permissions, de l'argent et du vin,

fort quand on les secoue, alors où est-il ? Ils ont lu dans les journaux qu'on allait le leur donner. Il ne faut jamais mettre dans les journaux qu'on va faire quelque chose pour eux, il faut en publier la nouvelle seulement quand c'est fait, il ne faut pas dire « on va faire » mais « on a fait », car le temps qui s'écoule entre l'annonce de la mesure heureuse et sa réalisation est un temps cruel. Ce qui est promis est dû, qu'on paye. Est-ce qu'ils ne payent pas sur l'instant les coups du



M. Clemenceau avec les généraux Pétain et Gérard au cours de sa récente visite au Grand-Couronné de Nancy (Cl. de l'illustration.)

celles qu'ils traitent tel le pur sang en qui réside l'espoir, et il y a les vieux ba-taillons fourbus et pelés qui s'en viennent sur les genoux, de la maison de la retraite que constituait le front russe.

Il y a la jeune classe à qui l'on ne demande pas d'être instruite, mais d'être la pour rouler dans le torrent ; il y a tous les malheureux repêchés par les infatigables conseils de révision et qui, dans chaque masse de prisonniers que nous faisons cette année dernière ressemblaient au milieu de leurs frères à autant de gnomes ahuris ; il y a, représentant la brute, les paysans de l'Est taillés, figure et corps, à coups de large hache ; il y a ceux qui rejoignent en géignant, les poches bourrées de lettres des leurs qui leur disent qu'ils ont chaque jour un peu plus faim ; il y a les Bavares jaloux des Prussiens, au total plus menagés qu'eux ; il y a les hommes des royaumes des duchés petits et grands qui, pour la première fois depuis trois ans et demi, se rencontrent tous en direction de l'Ouest ; il y a les officiers à monocle qui sont pour Ludendorff, et les autres qui s'en rapportent de préférence aux quarante-deux mois d'expérience impuissante ; il y a s'avançant sur les routes, les rails, les canaux, tout le matériel tournant et claquant de l'empire ; il y a... il y a... il y a en face le soldat français.

Celui qui ne se frappe pas

Le soldat français se moque comme d'une guigne des bruits qui, à cette heure, font parler l'univers. Pour ne pas se frapper, il ne se frappe pas. Il n'y a que lui, dit-on, que les projets allemands n'intéressent pas. Non seulement il n'en est pas ému, il ne s'en montre même pas curieux. Quand vous lui demandez ce qu'il en pense il vous regarde, avec sympathie, certes, mais plus encore avec étonnement, il a l'air de vous dire : « Ca vous tourmente donc tant que ça, vous ? »

Le civil discute et s'échauffe, lui, plante des piquets et attend. Toutes les combinaisons machiavéliques que l'arrière prête à l'ennemi ne le passionnent nullement. Tant de fumée avant le feu ne l'a pas pris à la gorge. Il est plus calme qu'une pièce de 300 qui, sans bouger, crache tant de mort. Il est assiégué par des préoccupations autrement pressantes. Ce litre de pinard ou est-il ? Pas dans leur bidon assurément, écoutez plutôt, il gargouille trop

Guillaume ne vaut pas le clown

Hier, traversant une division, j'entendis les éclats de rire d'une foule. Où était-ce ? Dans une baraque d'Adrian. Je rentrai. On donnait le cinéma aux poilus. Ce n'était pas exceptionnel : une fois par semaine ils ont droit à leur représentation. Ne croyez pas qu'on leur déroule des films de guerre : la guerre c'est eux qui la font, ce n'est pas eux qu'elle peut amuser ; ils désirent des histoires drôles, voire « boyau-tantes ». Un fantaisiste quelconque se pavane sur l'écran, chacun de ses gestes laisse tomber de gros rires sur la salle. Debout, assis, chacun se faisait de la joie.

Je regardais rire ces jeunes hommes en bleu, tous étaient attentifs à la scène comique. Rien d'autre que le spectacle ne sollicitait leur pensée. Mon intention, un instant, avait été d'en interroger quelques-uns. J'avais voulu leur demander : « Eh bien ! et vous, qui êtes tout de même les premiers intéressés, qu'est-ce que vous dites de tous ces bruits que l'on fait avec les intentions de l'Allemagne ? » La vue de la sérénité de leur âme m'avait suffi, ils m'avaient eux-mêmes, par leur seule attitude, donné leur réponse : les grimaces du clown, les préoccupations bigrement plus que celles de Guillaume.

Que le « Tigre » ne s'en fasse pas

Depuis huit jours j'ai longé plus de cent kilomètres de front. Où que ce soit : dans les bois ou dans les tranchées, aux cantonnements, c'était le même son : le calme, le calme, sûr de soi, que l'on ne bluffe pas et qui, au surplus, s'en f... Tous les héros d'endurance qui sont là en ont entendu, vu, subi bien d'autres. On ne leur fait plus, et pour n'importe quoi, ce qui pourrait les impressionner est peut-être né, mais sûrement, aujourd'hui, est mort. Le chef du gouvernement a pu le voir. Dimanche dernier il était avec eux, en première ligne. Le lendemain nous passions à cet endroit. Descendant dans un abri, je demandai à quelques-uns : — C'est vous qui avez vu le Tigre ? — Oui. — Que lui avez-vous dit ? — Un d'eux rit et me répondit : — Qu'il ne s'en fasse pas.

Albert Londres.

L'état de siège proclamé à Barcelone

Madrid, 25 Janvier. — La Gazette Officielle publie un décret ordonnant la suspension des garanties constitutionnelles dans la province de Barcelone.

Le président du Conseil, en annonçant cette nouvelle, a justifié cette mesure par la constatation de troubles provoqués surtout par des femmes qui protestent contre la cherté de la vie.

Les éléments syndicalistes s'efforcent de soutenir ces troubles.

La cherté des vivres

(Du correspondant du Petit Journal) Barcelone, 25 Janvier. — De graves événements se sont produits ces jours derniers dans la capitale de la Catalogne. L'encherissement des vivres qui depuis quelques temps impose à la population de pénibles privations, a provoqué une grande surexcitation des esprits.

L'ordre a été profondément troublé. Des manifestations contre la cherté de la vie n'ont pas tardé à prendre un caractère séditieux. A plusieurs reprises, les manifestants sont entrés en lutte contre les agents et les gendarmes qui tentaient de disperser les cortèges. Des magasins de comestibles et des dépôts de charbon ont été pillés.

C'est à la suite de ces graves incidents que l'état de siège a été déclaré par le gouverneur militaire. Les troupes ont aussitôt occupé les points stratégiques de la ville.

D'autre part, l'agitation gagne les centres industriels de la Catalogne et inspire des inquiétudes aux autorités.

SI LES GOTHAS venaient sur Paris

Des masques contre les gaz asphyxiants ont été distribués à la police

Si les « Gothas » venaient et parvenaient à jeter quelques bombes sur Paris, il se pourrait qu'outre les explosives — que, dans leur ardeur destructrice, les Boches préfèrent certainement — il y ait quelques bombes à gaz asphyxiants. Aussi est-il bon d'indiquer les précautions à prendre.

Cloro hermétiquement les issues serait, en ce cas, la précaution qui s'impose. Mais, pour les personnes qui doivent rester dans la rue, pour les gardiens de la paix, par exemple, qui ont la consigne, en cas d'alerte, de rejoindre sur-le-champ leur poste, et à qui serait dévolue, outre la police de la rue, la tâche de porter secours aux passants dans l'embarras, l'usage d'un masque s'impose, comme aux policiers dans la tranchée.

Il y a déjà pas mal de temps que leur cas a été envisagé ; des masques ont été distribués, il y a trois ans, dans les postes de police et chaque agent trouverait pour le protéger. Jusqu'à ce jour, les masques n'ont, heureusement, pas été mis à l'épreuve.

Ces temps derniers, la préfecture de police a fait une révision des masques pour agents ; on a vérifié s'ils étaient en bon état, changé ceux qui avaient été détériorés et on a fait subir à ces masques tâchés et distribués des masques d'un nouveau modèle.

Espérons que ces masques reparaîtront dans les postes, des objets utiles que les gardiens garderont dans leurs souvenirs de cette guerre.

Descendez à la cave

Et le public : C'est la question que nous avons posée à l'un des professeurs les plus éminents de l'Université et dont la science sert aujourd'hui à la défense nationale.

Vous voyez, dit-il en nous désignant d'innombrables cornues méthodiquement classées, les armes que nous y puissions pour user de légitimes représailles, si les Boches osent bombarder des villes ouvertes comme Paris et y massacrer des femmes et des enfants au berceau.

Mais laissez-moi ajouter que je persiste à être très sceptique quant à l'efficacité des gaz qui répandraient les avions de destruction de nos ennemis, si tous les locataires d'un immeuble, ceux du sixième comme ceux du rez-de-chaussée, prenant la très simple précaution, dès la première alerte, de se réfugier dans les caves. C'est la précaution — la seule utile et efficace — que je ne cesse de recommander aux pères de famille.

Puis — continua notre interlocuteur — il faudra « boucher » les soupapes avec des sacs en toile grossière, trempés dans une solution de cristaux de soude, et il y en a dans tous les ménages. Si pourtant on manquait de ce produit, l'eau ordinaire peut être également employée.

Les documents de Florence

sont dépouillés en présence de M. Caillaux

Le travail de dépouillement des scellés renfermant les titres, valeurs et documents saisis à Florence et ramenés à Paris dans la valise diplomatique, commencé hier à dix heures et demi de l'après-midi, s'est poursuivi tout l'après-midi jusqu'à sept heures passées, et ce n'est pas fini. Il recommencera demain.

M. Caillaux a assisté à l'opération, et à cet effet il avait été extrait de la prison de



M. Caillaux (+) arrivant hier après-midi au Palais de Justice

la Santé par M. Priolot, commissaire de police du camp retranché de Paris et amené dans les bureaux du 3^e conseil de guerre.

Les valeurs et titres ont été placés sous scellés couverts pour être remis ensuite à l'expert Doyen qui les examinera. Demain matin, M. Caillaux sera interrogé sur le fond de l'affaire par le capitaine Bouchardon, et dans la journée il assistera à la continuation de l'examen des scellés.

Dans la matinée, le capitaine Bouchardon avait reçu la déclaration d'un commerçant réfugié du Nord qui s'est trouvé en Italie au moment que M. Caillaux. Le lieutenant Jousseuil avait reçu les confidences de Paul Comby au sujet du député Loustalot.

A la prison de la Santé

En revenant du Palais, l'autre soir, M. Caillaux s'est montré beaucoup plus nerveux qu'à l'habitude. Il a dîné rapidement

UN POINT C'EST TOUT



HERTLING. — Nous sommes loin d'être d'accord sur les 14 points de votre programme.

L'ONCLE SAM. — All right !... Alors, ce poing... sera le point final !

Journée tragique à Moscou 50 tués et 200 blessés

Petrograd, 25 Janvier. — Suivant le *Nach Viedomosti* (ancienne Gazette de la Bourse), la journée du 23 janvier fut tragique à Moscou où avait lieu une manifestation bolchevique.

On enregistra une cinquantaine de tués et près de deux cents blessés, pour la plupart des femmes et des enfants.

Aujourd'hui, distribution des tickets de pain !

Rappelons à nos lecteurs que c'est à partir d'aujourd'hui, 26 janvier, jusqu'au lundi soir que le public pourra retirer dans les mairies, écoles ou sections de vote ses tickets de pain.

De même, les soldats en permission recevront également aujourd'hui dans les gares où ils débarquent un nombre de tickets de pain proportionnel à la durée de leur permission.

Il s'est entretenu longuement au parloir avec son avocat, M. Demange. Ensuite, il a écrit un peu; puis, très agité, il a arpenté jusqu'à minuit, d'un pas saccadé sa cellule, l'air pensif et agité. Hier matin, il paraissait plus calme et de meilleur humeur.

M. Turrel, qui devait être transféré à l'infirmerie de Fresnes, n'avait pas encore, hier soir, quitté sa cellule de la Santé. Il n'a d'ailleurs pas du tout l'aspect d'un malade.

On a écouté hier à la Santé un jeune homme nommé Cousin, demeurant 36, rue de Provence, arrêté pour espionnage.

Une lettre de M. Caillaux à son avocat M. P. Ceccaldi

M. J. Caillaux a adressé, de la prison de la Santé, à son avocat et ami, M. Paul Ceccaldi, une lettre, datée du 18 janvier, dans laquelle il proteste contre son arrestation et qui a été communiquée aux journaux.

Dans cette lettre, M. Caillaux, après avoir indiqué qu'une première évaluation de 300.000 francs pour les valeurs trouvées dans le coffre-fort de Florence était trop faible, parle des documents politiques actuels en ces termes :

J'ai commencé, il y a deux ans environ, à étudier un ensemble de grandes réformes dont je proclamais la nécessité dans mon discours du 22 juillet dernier à Mers, en rappelant les paroles du Président Wilson : « Les meilleures formules politiques ne répondent plus aux problèmes d'aujourd'hui ».

Les réformes que j'ai pu proposer, et que je n'imaginai pas qu'on pût contester à qui que ce soit le droit de travailler, de penser librement, d'écrire ses pensées, son travail, afin de le retrouver, quelque imparfait, quelque sommaire qu'il puisse être, le droit de se laisser aller à des improvisations, le droit de suivre les évolutions de son esprit, surtout quand ces travaux ne sont pas de personnes, quand on ne sort pas du cerveau que pour entrer dans un coffre-fort.

Les protestations des Corses

Nous avons déjà fait connaître les protestations qu'avait provoquées parmi les Corses le passage du plan de M. Caillaux, ou, suivant ce qui a été dit, il aurait déclaré avoir l'intention de recourir à deux régiments corsés pour l'exécution de ses conceptions de gouvernement.

Le Comité central de l'Union fédérale des Corses et amis de la Corse nous communique, à ce sujet, l'ordre du jour suivant, voté à l'unanimité :

« Le Comité central, ému des récentes régressions des documents trouvés à Florence, s'élève avec indignation contre le rôle qu'il a joué à la fantaisie de M. Caillaux, d'attribuer à deux régiments de guerre, pour appuyer un coup de main, il eût recrutés en Corse, à l'appel de la Corse, et restant la terre des communes où brillèrent les premières clartés de l'aube démocratique qu'elle eût démentie toute son histoire en se prêtant à l'entorse d'un dévoué quelconque contre les institutions républicaines ».

« Que la Corse plus que jamais reste fermement attachée à la France et à la République ».

Le Comité central réagit contre les prétentions, d'un côté, et contre les tentatives, d'un autre, de M. Caillaux, à l'égard de la Corse, et déclare que la Corse ne se laissera pas égarer par les promesses et les menaces de M. Caillaux, et qu'elle ne se laissera pas égarer par les promesses et les menaces de M. Caillaux, et qu'elle ne se laissera pas égarer par les promesses et les menaces de M. Caillaux.

Un démenti

Rome, 25 Janvier. — Le *Giornale d'Italia* dément formellement que l'ambassade de France à Rome lui ait fait communication de quelque façon que ce soit sur le contenu du coffre-fort de M. Caillaux à Florence.

Le procès Bolo

Le commandant Julien, commissaire du gouvernement, a, le 20 janvier, à la liste des témoins que Bolo pacha a fait citer personnellement en vue de son procès du 4 février prochain.

On y lit les noms de Pavestendi, actuellement sous les verrous, à New-York ; MM. Pignatelli, Hearst, de New-York ; Abbas Hilmi, l'ex-khédive, réfugié à Constantinople ; Sadek pacha, à Zurich ; le comte de Romanonoff, Mgr Bolo, M. Barthou, ex-président du Conseil, M. Joseph Caillaux, M. Jam, député de la Sarthe, Paul-Meurier, Hennessy, députés, etc.

Le dessaisissement de M. Drioux dans les affaires

Lenoir-Desouches, Ch. Humbert, etc.

Le juge d'instruction, M. Drioux, qui a repassé le dossier pour commerce avec l'ennemi réuni contre MM. Pierre Lenoir, Guillaume Desouches et Charles Humbert, son ordonnance de dessaisissement. Il a procédé à la même formalité juridique touchant la procédure d'abus de confiance instruite sur la plainte de Bolo pacha, accusant M. Charles Humbert d'avoir conservé une somme de 43.750 francs devant être répartie entre trois personnes qui devaient lui fournir des indications sur la conduite en Suisse de Pierre Lenoir. C'est le capitaine Bouchardon qui se chargera de la suite de cette affaire.

La troisième plainte, celle de Pierre Lenoir, pour chantage contre M. Charles Humbert, Leymarie et le capitaine Lado, la solution à laquelle s'arrêtera le Parquet n'est pas encore connue, bien que le dossier complet soit entre les mains du procureur de la République depuis plusieurs jours.

Nouvelles judiciaires

L'aviateur Jules Védrine nous informe qu'il n'a rien de commun avec le constructeur Paul Védrine, qui a été, ces jours derniers, condamné par le conseil de guerre.

LE SECRET de la Flamme

DEUXIÈME PARTIE
BASILE JORKI

VI. — La certitude (Suite)

Antoinette pria qu'on la laissât seule jusqu'au moment de la visite du docteur... Celui-ci, d'ailleurs, ne tarda guère à arriver.

— Eh bien ?
— Vous voyez, docteur, comme hier.
— Des nausées ?
— Pas encore ce matin.
— Ce mal de gorge ?
— Toujours très douloureux.
— La toux ?
— Par accès... qui me déchirent.
— Des frissons ?
— Toujours aussi.
— Des vertiges ?
— Comme hier.
— Si, aujourd'hui, après avoir mangé, — car il faut manger un peu, — si aujourd'hui vous rejettez encore vos aliments, faites-moi consigner ces déjections.

— Copyright 1918 in the United States of America, by Paul Bernay.

Tous droits de reproduction, traduction et adaptation cinématographique réservés pour tous pays.

LES RESTRICTIONS

LES CARTES DE LAIT

Les dispositions prises par l'administration au mois de novembre dernier, c'est-à-dire à l'époque où les apports de lait à Paris sont en décroissance, ont permis d'assurer aux jeunes enfants et aux malades la fourniture régulière du lait qui leur était indispensable. En ce qui concerne les malades, il avait été prévu que les certificats médicaux n'auraient qu'une durée de validité de trois mois et qu'à l'expiration de ce délai ils devraient être renouvelés.

Les certificats médicaux produits par les personnes qui ont demandé des cartes préférentielles de lait au mois de novembre vont donc être bientôt périmés. Ces personnes sont prévenues que si leur état de santé nécessite toujours l'alimentation lactée, elles devront le faire constater à nouveau par un médecin et se faire délivrer un nouveau certificat médical dans la même forme que la première fois.

Elles devront ensuite, munies dudit certificat, se présenter à la mairie de l'arrondissement de leur domicile, qui apposera sur la carte une mention assurant la validité pour une nouvelle période de trois mois.

LA CARTE D'ALIMENTATION

Nous avons annoncé hier que l'Office central des vivres avait décidé la création d'une carte d'alimentation dont le but est de permettre rapidement l'application d'une décision de répartition ainsi que nous le faisons prévoir. D'ailleurs, cette carte, nous dit-on au ministère du Ravitaillement, est simplement à l'état de projet. Rien n'a encore été décidé d'une façon définitive : le format même n'a pas encore été adopté.

L'Office des vivres étudie simplement la possibilité de la création d'une carte de plusieurs denrées, ce qui simplifierait la débâche de cartes à laquelle on semble être en train d'assister.

ECONOMISER LE GAZ

Nous avons publié un appel à la population française, signé de MM. Clemenceau, Poincaré, Luchaire, par lequel le gouvernement invite les consommateurs de gaz et d'électricité à ménager économiquement le fluide qui leur est accordé. Il est facile de se rendre compte que cet appel n'a été inspiré ni par le Gaz de Paris, ni par l'Hôtel de Ville, puisque cette invitation s'adresse à tous les consommateurs de France.

Il semble que le motif du gouvernement doive résider, d'une part, dans le fait que l'heure est, d'autre part, dans la constatation que, à plusieurs reprises que lorsqu'on s'adresse à la fois au bon sens et à l'esprit patriotique de notre population, on obtient toujours plus de résultats qu'avec les mesures coercitives.

La population parisienne qui, l'an dernier, lorsqu'on lui avait demandé de se restreindre, s'était montrée raisonnable, a recommencé à dépenser plus de gaz et d'électricité que nos disponibilités en charbon ne nous permettent. Les renseignements que nous nous sommes procurés, il résulte que l'on dépense une quantité de mètres cubes de gaz équivalant à peu près à 550 tonnes en plus que l'an dernier. C'est donc une économie de 5 à 600 tonnes de charbon que l'on devrait réaliser.

Cela permettrait d'obtenir des stocks de charbon et d'alléger notre fret en amenant en France divers produits dont la nécessité est encore plus importante actuellement que la houille.

L'OFFENSIVE DU 16 AVRIL

Le *Journal de Genève*, dans son numéro du 20 janvier, ayant mis en cause M. Paul Painlevé à propos de son offensive du 16 avril, le directeur du *Journal de Genève* a adressé la rectification suivante :

Monsieur le directeur du *Journal de Genève*,

Dans son numéro du 20 janvier, votre journal, parlant de l'offensive du 16 avril, affirme, comme une chose connue, que M. Painlevé, ministre de la Guerre, donna, le troisième jour, l'ordre d'arrêter les opérations.

Il est évident que cette légende ne peut être tenue pour exacte. Je sais que cette légende a été trouvée acceptée dans une certaine presse, mais que j'ai eu utile de prouver ; mais l'autorité de votre journal me contraint à vous adresser cette rectification.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma haute considération.

LES PRISONNIERS DE GUERRE

Le président du Conseil recevra, ce matin, une délégation composée de cinq femmes de prisonniers de guerre qui lui présentera M. Pasqual, député.

Les escroqueries aux dépens des familles de prisonniers

Le service sanitaire des prisonniers de guerre en Suisse nous communique la note suivante :

Des personnalités louches, se faisant fort d'obtenir l'internement en Suisse d'un prisonnier, extorquent des sommes importantes à des familles angoissées.

Le Conseil fédéral a pris contre eux, en date du 10 janvier, un arrêté d'après lequel toute personne qui, dans un but de lucre, procure ou tente de procurer l'internement ou le rapatriement de prisonniers de guerre et de prisonniers civils, sera punie de l'emprisonnement, qui n'excèdera pas dix ans, et d'une amende qui n'excèdera pas 10.000 francs.

Ces agents n'ont aucune influence auprès des autorités suisses, leur remettre de l'argent c'est la perdre. Le service de l'internement de ces escrocs qui déshonorent l'institution de l'internement et font du tort au bon renom de la Suisse.

Et après avoir prescrit quelques calmants, — toujours un peu au hasard, — il s'en alla, plus préoccupé que la veille.

Il commença à se demander de nouveau si c'était bien naturel, tout cela.

— Si j'avais pas à ce mal si mystérieux et si tenace une cause — il n'osait pas dire encore criminelle — mais accidentelle tout au moins.

Et il projetait de faire l'expérience décisive qui le renseignerait sur la nature de ces désordres internes dont n'avaient raison ni la jeunesse de la malade, ni le savoir du praticien.

Mais, justement, ce jour-là, il y eut dans l'état d'Antoinette une amélioration sensible, très marquée.

Elle passa un après-midi tout à fait calme.

Lolotte qui avait un si gros chagrin, par une mignonne, de voir tant souffrir sa pauvre — Lolotte lui disait en joignant les mains :

— Tu vois, petite mère... j'ai tant prié le bon Dieu... Tu vas mieux aujourd'hui, tu commences à guérir... Ah ! que je suis heureuse...

Et Antoinette embrassant follement sa chérie :

— Oui, tu es contente, n'est-ce pas, mon amour ?... Tu m'aimes, toi... tu n'as que de la sincérité dans ton bon petit cœur d'enfant...

— Papa aussi t'aime bien...

— Lolotte...

... Non, murmurerait-elle, pendant que ses

CONTES DU "PETIT JOURNAL"

L'Abandonnée

C'était une vieille qui avait dû être belle ; elle l'était encore un peu par instants, lorsqu'elle pensait qu'on ne la regardait point et qu'une sorte de songe insaisissable enveloppait sa personne.

Elle était-elle aussi vieille que cela ? On aurait aimé arracher la mantille fripée qui couvrait toute sa chevelure de façon à n'en point laisser voir la couleur, et le chapeau un peu déteint qu'elle faisait remonter jusqu'à ses oreilles. Ce qui restait alors de son visage, c'était deux yeux larges, un nez droit de statue, et une bouche mobile dont l'expression se transformait sans cesse ; ainsi on pouvait constater que le mystère d'une âme vit beaucoup plus sur les lèvres que dans les prunelles ; on surprenait tout ce qu'il y a de révélateur et de spontané sur les lèvres humaines, — même lorsqu'elles se ferment dans des paroles dissimulées.

Amalia — c'était le nom de cette femme, le nom qu'on lui donnait dans le faubourg — habitait un petit logement au rez-de-chaussée d'une haute maison dont chaque étage était occupé par des familles d'ouvriers, elle ne frayait avec personne, mais elle se tenait souvent à sa fenêtre sur la rue pour à tour de rôle regarder les gens qui passaient et les saluaient volontiers d'un bonjour familier auquel elle répondait par un signe-muet du menton. Quelquefois, si on lui demandait de ses nouvelles, elle se dérangeait pour assurer qu'elle allait fort bien ; puis elle tournait les yeux d'un autre côté et semblait attendre quelqu'un ou quelque chose qui ne venait pas. Sans doute possédait-elle de petites rentes qui lui permettaient de se dispenser des durs travaux : elle avait les doigts blancs et les poignets étroits des femmes qui ne font pas œuvre de leurs mains. Les gens du quartier avaient remarqué qu'elle ne recevait jamais de lettres, jamais aucune lettre. — Au fait, pourquoi l'appelait-on Mme Amalia ? Peut-être avait-elle un autre nom. Elle avait pris celui-là comme un masque qu'on se met sur la face, comme un rideau qu'on tire sur les yeux secrets de la vie... Mais les gens du peuple ne sont pas curieux ; ils sont trop occupés pour cela, et c'est un défaut des gens oisifs. Les voisins de cette inconnue vaguaient à leurs occupations sans s'inquiéter de quoi pouvait être faite la trame de son existence ; si elle avait eu besoin d'un secours, d'une aide passagère, on les lui aurait prêtés sans en demander rien.

D'un été venu le bruit bizarre que cette femme solitaire avait l'intention de se marier. C'était une nouvelle qui n'était point une contumace, ni une voyante devant la porte de qui les voitures élégantes stationnent, fut-ce dans les quartiers les plus crasseux. De même qu'elle ne recevait jamais aucune lettre, elle ne recevait jamais aucune visite. Elle sortait le matin, avec son petit cabas au bras, pour acheter les vivres de la journée ; puis, c'était fini, elle ne causait plus avec personne. On assurait cependant qu'elle avait le don de prévoir l'avenir : une jeune veuve de guerre, qui portait le deuil d'un mari adoré, avait obtenu d'elle ces mots fatidiques : « Il reviendra ». Et le soldat était revenu en effet, sain et sauf, alors qu'on le croyait enterré dans quelque trou d'obus, autour de la tranchée. — Pur hasard ! Simple coïncidence !... Quoi qu'il en fut, la fausse veuve avait eu foi dans cette parole ; elle avait cru voir passer à travers ces prunelles immobiles et sur cette bouche sinuée le souffle impérieux de l'Esprit. Cet incident avait confirmé la croyance que Mme Amalia jouissait d'un privilège extraordinaire. On la respectait ; on se serait presque signé en passant devant la fenêtre ouverte où elle se tenait en attendant. Mais quant à la consulter, c'était autre chose : on aurait eu peur de se heurter à un silence qui, même de loin, paraissait de mauvais augure.

« Combien je t'ai attendu ! disait-elle. Je savais que tu ne pouvais manquer de revenir. J'en étais sûre que tu étais dans cette certitude à toutes les heures de la journée, tu souffrais comme moi du chagrin de l'absence. Tu es revenu, tu vois. Assieds-toi là, sur cette petite chaise basse, pour que je puisse mieux te voir, tes yeux, tes joues... et que je te serre plus étroitement dans mes bras... »

Elle sourit, illuminée tout à coup :

— Tu souviens-tu ? Il y a quinze ans au prochain avril... Nous étions des époux heureux. C'était le printemps. Nous avions voulu aller déjeuner assez loin que possible de Paris, nous griser de liberté et d'espace. Et nous rencontrâmes à l'entrée d'un bois une fille à moitié sauvage qui voulait absolument me lire dans la main. — Te souviens-tu ? C'était une bohémienne. Elle me dit : « Jouissez bien de votre bonheur, car vous allez le perdre bientôt... »

— Oui, ajouta Maurice, et ce fut la cause de tout notre mal ; tu ne voulais plus me laisser sortir de la maison ; quand j'étais forcé de m'en aller travailler au dehors, tu palissais et tu essayais de me retenir. Puis il a fallu que je parte quand même ! Cette existence étroite, mesquine, m'opprimait. Un jour que nous nous étions disputés, je te quittai brusquement après t'avoir amenée ici — Me l'as-tu pardonné, Amalia ?

Elle pleurait à ce souvenir :

— C'était ma faute ! Je voulais t'opprimer trop ! J'étais trop exigeante envers toi. Il me semblait que tu ne m'appartiendrais jamais assez, jamais autant que moi t'appartenais. Que de femmes lassent l'Amour !... Oh ! si l'on savait... Plus le temps passait, plus j'étais certaine de te revoir. J'en étais venue à ne plus penser qu'à t'attendre.

L'homme la regardait, anxieux. L'angoisse nouvelle le tourmentait. L'élan confiant du retour s'affaiblissait peu à peu. Un doute venait à son esprit :

— Comment n'as-tu pas songé à te consolier ? Est-il possible que tu aies vécu ainsi ?

— De femmes abandonnées se refont une existence ; toi, tu t'es contentée de pleurer et de souffrir... »

Elle ne répondit pas. Le silence s'établissait dans la chambre, où la lumière devenait vacillante, prête à mourir. Entre ces deux êtres humbles le trouble des erreurs, des malentendus humains montait comme une fumée épaissie.

Maurice dit tout à coup :

— Ecoute, nous ne resterons pas dans cette maison. Quand je t'y ai conduite, le triste jour où je t'ai quittée, je ne pensais pas à t'y laisser si longtemps. Nous allons partir. Nous retournerons dans le quartier que nous habitons autrefois. Nous retrouverons notre ancien bonheur. Prends ton chapeau, mets ta mantille ; tu vas me suivre. Allons ! Viens !

Il s'était levé, impatient d'expliquer sa faute. Mais elle secoua sa tête obstinée.

— Non, je resterai ici. Je ne peux plus. Il est trop tard. Je ne peux plus. Je ne saurais plus te donner aucun bonheur. Ce soir est le dernier beau soir de ma vie. Ma vie est finie ; la tienne au contraire s'exalte encore, je t'ai revu. Mes vœux sont comblés. Il ne croyait pas qu'elle fût sincère ; il insistait :

— Reviens ! Je te ferai une existence plus large, meilleure. Reviens ! Je t'en prie. Elle dit presque bas :

— Cette existence me suffit ; j'en ai pris le pli petit à petit ; je m'y suis coulé tout entier. Quand je n'étais pas à la fenêtre à t'attendre, je faisais de menus ouvrages au crochet, que je portais le matin chez la mercière en allant à mes commissions. Cela me suffisait pour vivre, avec le peu que tu m'as laissé.

— Alors, tu veux me punir ? Je le vois, tu ne m'as point pardonné ?

Pour le convaincre, elle lui sourit tendrement :

— Je ne me crois pas le droit de faire justice. De rancune envers toi, je n'en ai point. Tout mon cœur t'appartient encore ; mais je ne peux plus recommencer le passé. Tu reviendras me voir quelquefois, vers le soir, comme aujourd'hui ; tu me raconteras tes joies et tes peines. Tu seras comme mon enfant.

La lampe venait de s'éteindre. Doucement elle le poussa vers la porte. Et l'homme s'en alla, tête baissée, dans la nuit.

Jean BERTHEROT.

La fin du conflit dans l'industrie du pétrole

Au ministère du Travail a été signée hier une convention entre le syndicat des industries du pétrole et la syndicat ouvrier de l'industrie des produits chimiques, représentant les ouvriers et ouvrières des raffineries de pétrole du département de la Seine.

La convention qui met fin au conflit existant dans la corporation est valable jusqu'au 1er mai prochain. Les salaires minima sont augmentés par ouvrier et ouvrière de 0 fr. 10 par heure immédiatement et de 0 fr. 05 en plus à partir du 1er mars prochain.

La reprise du travail aura lieu aujourd'hui.

La santé de M. Malvy

Dans la soirée, le bruit s'était répandu que M. Malvy, très fatigué, devait quitter la chambre et se trouverait dans l'impossibilité d'assister, lundi prochain, à la séance de la Haute-Cour.

Des renseignements que nous avons pu recueillir hier soir au domicile de l'ancien ministre de l'Intérieur, ce dernier, aucunement souffrant, était rentré comme à l'ordinaire pour dîner.

Une adresse au Guatemala

Au début la Chambre, à l'unanimité, avait adopté, sur la proposition de M. Guernier, une adresse de condoléances à la Chambre des députés du Guatemala dont la capitale, comme on sait, vient d'être en grande partie détruite par un tremblement de terre. L'adresse a été lue par M. Victor Boret, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, avait associé le gouvernement.

La carte de pain

Séance lundi, pour la discussion des interpellations de MM. Volin et Jobert sur la nouvelle carte de pain.

On travaille au Luxembourg en vue de la Haute-Cour

Il est très probable que la Cour de Justice, après avoir entendu lundi le réquisitoire du procureur général, se réunira en chambre du conseil.

Deux incidents seraient soulevés : l'un par M. Jénouvrier, qui plaiderait l'impérialité de la Haute-Cour ; l'autre par M. de Las Cases, qui invoquerait le cas d'irrecevabilité.

Une équipe d'ouvriers a procédé hier après-midi dans la salle des séances du Sénat aux aménagements nécessaires pour la réunion de la Cour de Justice. La tribune et le fauteuil présidentiels ont été enlevés et remplacés par un bureau qui se trouvera à peu de chose près à la hauteur des fauteuils occupés par les secrétaires et où siègeront, pendant les audiences de la Cour de Justice, à droite le procureur général, M. Merillon, entouré de ses assesseurs, M. Cénac et M. Lombard ; à gauche du président se tiendront les greffiers.

Le parquet de la Cour de Justice est définitivement installé : dans le premier bureau, donnant sur le jardin du Luxembourg, se tiendront M. Merillon, procureur général, et le deuxième bureau, en face de celui du procureur, se trouvent les greffiers. Le Parquet occupe le local du 3^e bureau. Les neuf membres de la commission d'instruction tiendront, s'il y a lieu, leurs réunions dans le 4^e bureau ; enfin le 5^e bureau servira de salle pour la défense.

Ajoutons que la questure du Sénat communique la note suivante :

« Le public est prévenu que pendant les audiences de la Cour de Justice, quel que soit sa qualité, ne sera admis dans l'enceinte judiciaire exclusivement réservée aux membres de la Cour ; en conséquence, l'accès de la salle d'attente du public sera rigoureusement interdit pendant toute la durée de l'audience. »

LA CHAMBRE réclame l'amélioration des communications franco-algériennes

M. André Hesse interpellait hier le gouvernement sur les conditions dans lesquelles il entend assurer la liaison maritime entre la France et l'Algérie. Il a insisté sur la nécessité de créer une flotte marchande d'Etat. Après lui, MM. Cottolli et Broussais, tous deux représentants de l'Algérie, ont demandé au gouvernement de mettre un terme à la crise des transports entre la métropole et l'Afrique du Nord, dont la Chambre s'était déjà préoccupée.

M. Lémery, sénateur-répétiteur d'Etat à la Marine marchande, en réponse, reconnaît que le système de moyens de transports actuellement en vigueur a vécu et qu'il faut en instaurer un nouveau.

— Mais la libre concurrence, ajoute-t-il, aboutirait à la hausse des frets et à l'assurance efficace de la régularité des échanges entre la France et l'Afrique du Nord.

Aussi préconise-t-il l'institution d'un consortium entre l'Etat français, l'Algérie et la Tunisie qui emploierait des méthodes d'exploitation en régie intéressée commandant une flotte de nombreux navires pour l'utilisation de l'énergie électrique. Si cette solution n'aboutissait pas, le gouvernement déposerait sans retard un projet de construction d'une flotte d'Etat.

— La crise de notre marine marchande, il faut le dire bien haut, déclare M. Lémery en terminant, ne date pas d'hier, et le pays tout entier a sa part de responsabilité dans cette crise d'un côté qui a mal dirigé notre politique de marine de commerce.

Quelques observations de MM. Emmanuel Broussais, Boussoulet, Roubaud et Boussoulet, et le débat est clos par le vote à mains levées d'un ordre du jour de confiance présenté par M. Thomson et ainsi conçu :

« La Chambre, maintenant son vote du 27 novembre 1916, constatant l'état de défectuosité des moyens de transport entre la France continentale, la Corse et l'Algérie, considérant que cette situation, si elle se prolonge, deviendrait dangereuse pour la défense nationale, qu'elle frapperait de stérilité les efforts des colonies et des indigènes algériens en vue de l'intensification de la production agricole, industrielle et minière de la colonie, confiante dans les promesses du gouvernement pour remédier d'urgence à cette pénurie de transports, passe à l'ordre du jour. »

ECHOS

Le docteur Camille Sauvage, professeur agrégé à la Faculté de médecine, médecin des hôpitaux, a succombé à Paris.

Retour d'une mission en Afrique, le commandant Jean Tilio a fait hier, à la Société de Géographie, une intéressante conférence sur le lac Tchad et le désert libyque. Les avis étaient jadis partagés sur le point de savoir si le lac Tchad prenait sa source dans le Nil ou si c'était un vaste bassin intérieur. La mission du commandant Tilio a nettement démontré que le lac est indépendant du fleuve. Cette conférence était présidée par M. René Besnard, ancien ministre des Colonies, assisté de M. Chaumet, ancien ministre de la Marine, et du général Bailoud.

On a vécu les affres de l'invasion, hier, à la Société de Géographie. M. Noël, sénateur, maire de Noyon, y faisait le récit palpitant de l'entrée des Allemands. M. Noël a rapporté toutes les vexations, les violences, les pillages, les meurtres, les vols commis par l'ennemi autour de Noyon, et l'honorable député a rapporté de son séjour au milieu de ces brutes le jugement suivant sur le Boche : « Menaceur, terroriste, puis, parfois, consentir à moins de férocity pour capter la confiance de l'habitant et le dépouiller, telle semble être la base de la culture germanique. »

Le rôle de la marine au cours de la guerre a été et continue d'être des plus glorieux. Nos marins et leurs officiers, dans une lutte quotidienne contre les sous-marins embusqués des sous-marins ennemis, n'ont cessé de déployer un héroïsme exemplaire. C'est le récit de tous ces actes merveilleux que fait hier l'amiral Buchard à la Sorbonne. L'amiral a montré comment les Allemands avaient espéré arrêter notre ravitaillement et comment les Alliés ont su écarter ce danger.

Le sergent Janjen vient d'être cité à l'ordre du jour dans les termes suivants : « Très bon sous-officier ayant toujours fait preuve des plus belles qualités d'énergie et de sang-froid. Au front depuis le début de la campagne. Volontaire pour toutes les missions périlleuses. Chargé le 20 septembre 1917 de coopérer à la préparation d'une reconnaissance, s'est acquitté de sa mission avec beaucoup d'initiative et de hardiesse. »

Le sergent Janjen était employé à l'imprimerie du *Petit Journal* qu'il a quittée pour répondre à son ordre de mobilisation.

Nous apprenons la fondation, sous le titre *La Voix Nationale*, d'un nouveau quotidien du soir. La rédaction en chef en a été confiée à M. Charles Sancerme, l'auteur bien connu des *Services de l'ennemi*.

PROPOS D'ACTUALITE

Tribulations de rapatriés

A tous ceux qui, depuis plus de trois ans, ont souffert les horreurs de l'invasion, et qui nous arrivent aujourd'hui après un interminable voyage en wagons à bestiaux à travers l'Allemagne, on devrait les accueillir bienveillamment, les choyer, les dégrader de tous soucis. Pas une ombre ne devrait obscurcir la joie qu'on est rapatriés à revoir la patrie.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Tous les rapatriés que je vois — et j'en vois plusieurs chaque jour, en ce moment — sont unanimes pour vanter l'admirable réception qu'on leur a faite en Suisse, et pour déplorer, par contre, l'indifférence — pour ne pas dire plus — qui les accueille dans leur arrivée en France.

Hier encore, M. X., gros commerçant de Valenciennes, rapatrié ces jours derniers avec sa femme et ses cinq enfants, m'exposait ses justes doléances à ce sujet.

M. X... était parti de Valenciennes avec une forte somme en bons de ville — la seule monnaie que l'on puisse emporter des pays envahis. Dès son arrivée, il se préoccupe de changer ses bons et s'en fut, dans une grande ville proche de la frontière, se renseigner au guichet d'une importante administration financière. On l'y reçut avec si peu d'aménité qu'il s'en plaignait.

— Eh bien, Monsieur, lui répondit-on, vous n'avez qu'à retourner d'où vous venez. Personne ne vous a pris de venir ici.

M. X... ne suivit pas le conseil. En dépit de la mauvaise grâce de certains Français, il ne se souciait pas de retourner avec les Boches. Il vint à Paris ; et, depuis plusieurs jours, il court la ville à la recherche d'un logement. Dès qu'il annonce qu'il a cinq enfants, toutes les portes se ferment.

Honorons les familles nombreuses !... disent nos moralistes et nos législateurs — mais envoyons-les coucher sous les ponts !...

Ainsi de bons Français, qui ont souffert pour la France, ne trouvent pas même un logis, alors qu'ils ont tout sacrifié pour revoir leur patrie.

Avez-vous qu'on pourrait les accueillir un peu mieux ?

Jean Lecoq.

LA SANTÉ DE M. MALVY

Dans la soirée, le bruit s'était répandu que M. Malvy, très fatigué, devait quitter la chambre et se trouverait dans l'impossibilité d'assister, lundi prochain, à la séance de la Haute-Cour.

Des renseignements que nous avons pu recueillir hier soir au domicile de l'ancien ministre de l'Intérieur, ce dernier, aucunement souffrant, était rentré comme à l'ordinaire pour dîner.

LA FIN DU CONFLIT DANS L'INDUSTRIE DU PÉTROLE

Au ministère du Travail a été signée hier une convention entre le syndicat des industries du pétrole et la syndicat ouvrier de l'industrie des produits chimiques, représentant les ouvriers et ouvrières des raffineries de pétrole du département de la Seine.

La convention qui met fin au conflit existant dans la corporation est valable jusqu'au 1er mai prochain. Les salaires minima sont augmentés par ouvrier et ouvrière de 0 fr. 10 par heure immédiatement et de 0 fr. 05 en plus à partir du 1er mars prochain.

La reprise du travail aura lieu aujourd'hui.

LA SANTÉ DE M. MALVY

Dans la soirée, le bruit s'était répandu que M. Malvy, très fatigué, devait quitter la chambre et se trouverait dans l'impossibilité d'assister, lundi prochain, à la séance de la Haute-Cour.

Des renseignements que nous avons pu recueillir hier soir au domicile de l'ancien ministre de l'Intérieur, ce dernier, aucunement souffrant, était rentré comme à l'ordinaire pour dîner.

LA FIN DU CONFLIT DANS L'INDUSTRIE DU PÉTROLE

Au ministère du Travail a été signée hier une convention entre le syndicat des industries du pétrole et la syndicat ouvrier de l'industrie des produits chimiques, représentant les ouvriers et ouvrières des raffineries de pétrole du département de la Seine.

La convention qui met fin au conflit existant dans la corporation est valable jusqu'au 1er mai prochain. Les salaires minima sont augmentés par ouvrier et ouvrière de 0 fr. 10 par heure immédiatement et de 0 fr. 05 en plus à partir du 1er mars prochain.

La reprise du travail aura lieu aujourd'hui.

LA SANTÉ DE M. MALVY

Dans la soirée, le bruit s'était répandu que M. Malvy, très fatigué, devait quitter la chambre et se trouverait dans l'impossibilité d'assister, lundi prochain, à la séance de la Haute-Cour.

Des renseignements que nous avons pu recueillir hier soir au domicile de l'ancien ministre de l'Intérieur, ce dernier, aucunement souffrant, était rentré comme à l'ordinaire pour dîner.

LA FIN DU CONFLIT DANS L'INDUSTRIE DU PÉTROLE

Au ministère du Travail a été signée hier une convention entre le syndicat des industries du pétrole et la syndicat ouvrier de l'industrie des produits chimiques, représentant les ouvriers et ouvrières des raffineries de pétrole du département de la Seine.

La convention qui met fin au conflit existant dans la corporation est valable jusqu'au 1er mai prochain. Les salaires minima sont augmentés par ouvrier et ouvrière de 0 fr. 10 par heure immédiatement et de 0 fr. 05 en plus à partir du 1er mars prochain.

La reprise du travail aura lieu aujourd'hui.

LA SANTÉ DE M. MALVY

Dans la soirée, le bruit s'était répandu que M. Malvy, très fatigué, devait quitter la chambre et se trouverait dans l'impossibilité d'assister, lundi prochain, à la séance de la Haute-Cour.

Des renseignements que nous avons pu recueillir hier soir au domicile de l'ancien ministre de l'Intérieur, ce dernier, aucunement souffrant, était rentré comme à l'ordinaire pour dîner.

LA FIN DU CONFLIT DANS L'INDUSTRIE DU PÉTROLE

Au ministère du Travail a été signée hier une convention entre le syndicat des industries du pétrole et la syndicat ouvrier de l'industrie des produits chimiques, représentant les ouvriers et ouvrières des raffineries de pétrole du département de la Seine.

La convention qui met fin au conflit existant dans la corporation est valable jusqu'au 1er mai prochain. Les salaires minima sont augmentés par ouvrier et ouvrière de 0 fr. 10 par heure immédiatement et de 0 fr. 05 en plus à partir du 1er mars prochain.

La reprise du travail aura lieu aujourd'hui.

LA SANTÉ DE M. MALVY

Dans la soirée, le bruit s'était répandu que M. Malvy, très fatigué, devait quitter la chambre et se trouverait dans l'impossibilité d'assister, lundi prochain, à la séance de la Haute-Cour.

Des renseignements que nous avons pu recueillir hier soir au domicile de l'ancien ministre de l'Intérieur, ce dernier, aucunement souffrant, était rentré comme à l'ordinaire pour dîner.

LA CHAMBRE

réclame l'amélioration des communications franco-algériennes

M. André Hesse interpellait hier le gouvernement sur les conditions dans lesquelles il entend assurer la liaison maritime entre la France et l'Algérie. Il a insisté sur la nécessité de créer une flotte marchande d'Etat. Après lui, MM. Cottolli et Broussais, tous deux représentants de l'Algérie, ont demandé au gouvernement de mettre un terme à la crise des transports entre la métropole et l'Afrique du Nord, dont la Chambre s'était déjà préoccupée.

M. Lémery, sénateur-répétiteur d'Etat à la Marine marchande, en réponse, reconnaît que le système de moyens de transports actuellement en vigueur a vécu et qu'il faut en instaurer un nouveau.

— Mais la libre concurrence, ajoute-t-il, aboutirait à la hausse des frets et à l'assurance efficace de la régularité des échanges entre la France et l'Afrique du Nord.

Aussi préconise-t-il l'institution d'un consortium entre l'Etat français, l'Algérie et la Tunisie qui emploierait des méthodes d'exploitation en régie intéressée commandant une flotte de nombreux navires pour l'utilisation de l'énergie électrique. Si cette solution n'aboutissait pas, le gouvernement déposerait sans retard un projet de construction d'une flotte d'Etat.

— La crise de notre marine marchande, il faut le dire bien haut, déclare M. Lémery en terminant, ne date pas d'hier, et le pays tout entier a sa part de responsabilité dans cette crise d'un côté qui a mal dirigé notre politique de marine de commerce.

Quelques observations de MM. Emmanuel Broussais, Boussoulet, Roubaud et Boussoulet, et le débat est clos par le vote à mains levées d'un ordre du jour de confiance présenté par M. Thomson et ainsi conçu :

« La Chambre, maintenant son vote du 27 novembre 1916, constatant l'état de défectuosité des moyens de transport entre la France continentale, la Corse et l'Algérie, considérant que cette situation, si elle se prolonge, deviendrait dangereuse pour la défense nationale, qu'elle frapperait de stérilité les efforts des colonies et des indigènes algériens en vue de l'intensification de la production agricole, industrielle et minière de la colonie, confiante dans les promesses du gouvernement pour remédier d'urgence

